

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

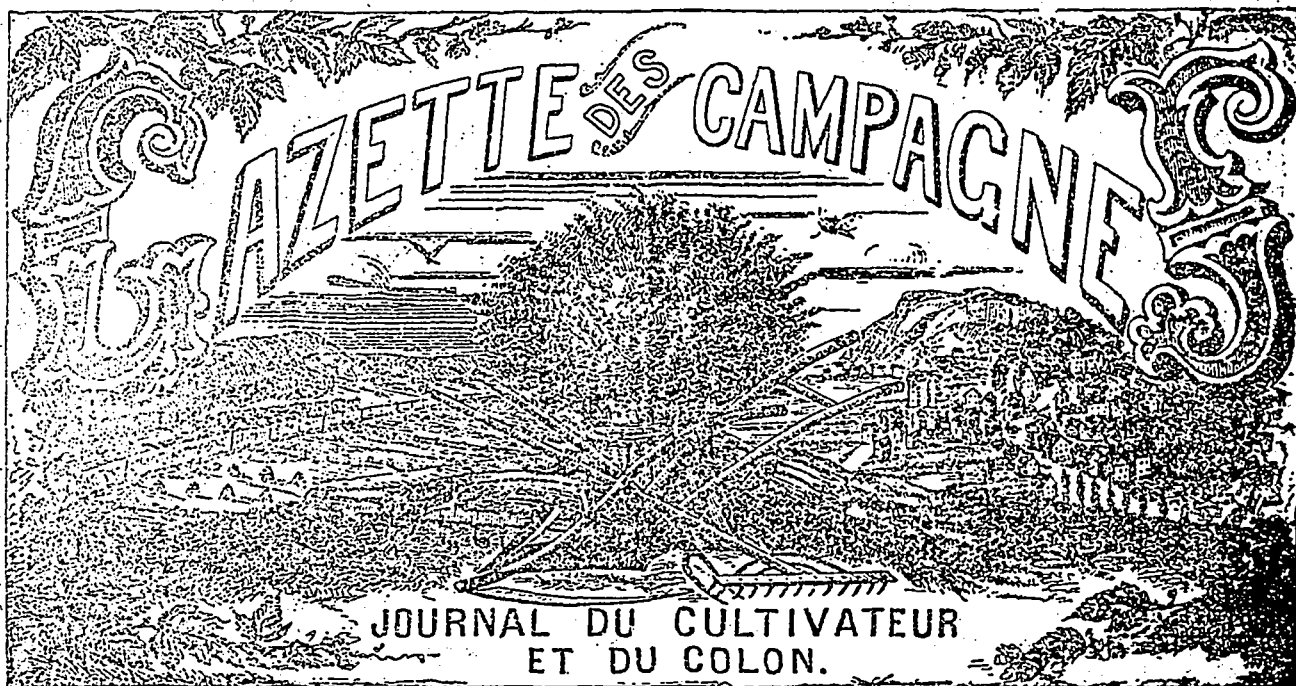
The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.



Réd. Mr F Bourgeault  
Pointe-Clair

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.  
Euparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT: \$1 PAR AN.

Editeur-Propriétaire: FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

### SOMMAIRE

*Revue de la Semaine:* Prières publiques en France.—Ceux qui civilisent.—Mgr. de Grenoble se rend à Rome afin d'obtenir du Souverain Pontife le couronnement de Notre-Dame de la Salette.—A l'adresse au Saint-Père Pie IX, par l'Épiscopat, le clergé et les fidèles de la Province de Québec.—Réponses de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur Luc Letellier de Saint Just, aux adresses qui lui furent présentées par M. le Supérieur, les directeurs, et autres pères et les élèves du Collège de Ste. Anne, le 4 janvier dernier.—L'honorable Chs. Alp. Poutaléon Pelletier ministre d'Agriculture de la Puissance du Canada, et Sénateur pour la Division Grandville.—Election d'un député pour le Comté de Kamouraska à la Chambre Fédérale; Chs. F. Roy, écrivain, et Zéphirin Perrault, écrivain, sont les candidats qui doivent briguer les suffrages des électeurs.

*Causette Agricole:* Soins à donner aux animaux (Suite).—Maladies chez les animaux.—Espèce ovine.

*Sujets divers:* La science du ménage.—Sucre de betterave à Veilantibourg, comté Chesham, P. Q.—La conservation des fumiers.—Les prairies artificielles.

*Choses et autres:* Œuvres littéraires de MM. Sulte et Lajoie.—Sommaires de la *Revue Canadienne* et de la *Gazette des Familles*.—Chemin de fer de Lévis à Kennebéc.—Huile de pétrole à St. Maurice, district des Trois-Rivières.

*Reettes:* Moyen de faire croquer les furoncles.—Moyen de confectionner la pâte de Vienne.

*Annonces:* Nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'annonce de M. Auguste Dupuis.

### REVUE DE LA SEMAINE

Des prières publiques ont été adressées à Dieu le dimanche qui a suivi l'ouverture de la Session Parlementaire, en France, c'est à dire le 14 janvier dernier. Entre autres circulaires qui ont été adressées aux catholiques de France par l'Épiscopat, on cette occasion, nous reproduisons ici celle de Mgr. l'Archevêque de Bragança :

« L'esprit du mal épuise aujourd'hui toutes ses ressources. Ce n'est pas seulement la haine de l'Église qui se révèle avec une effroyable énergie; on cherche à saper l'une après l'autre toutes les forces sociales, et l'on oserait entendre les pas de nouveaux barbares se remuant avec une rage satanique à l'assaut de notre civilisation.

« Dieu semble avoir mis la résurrection ou la ruine de la France entre les mains de nos représentants, et la prochaine législature va décider peut être de ses destinées. Accourons donc au pied des autels, invoquons tous ensemble Celui qui donne aux législateurs le conseil et l'équilibre, la prudence et la force. De récentes discussions qui ont ému profondément le pays nous ont fait assez comprendre combien ces dons sont nécessaires. Nous sommes loin de désespérer de l'avenir: si le mal est grand, la vérité et la justice ont rencontré et rencontreront encore de nobles âmes et des voix éloquentes pour les défendre; mais toutes les ressources humaines ne sont-elles pas impuissantes si Dieu ne donne aux élus de la nation, avec la science de nos pères véritables, le moyen de les guérir dont il a seul le secret? »

— Il y a quelques semaines, écrit un correspondant belge à la *Défense*, se réunissait au palais du roi, et sous la présidence de Léopold II, la conférence internationale convoquée pour jeter les bases de l'association destinée à

**PREMIERE** A NOS ABONNÉS **DE PAYER**  
à retardataires **AU PLUS TOT.**

travailler à la civilisation et à l'évangélisation de l'Afrique centrale.

Naturellement, on fit fête aux savants personnages qui avaient répondu à l'appel de notre roi, et, pendant leur séjour à Bruxelles, les banquetts se succédèrent presque sans relâche.

Se trouvent un soir en colloque avec plusieurs de ses collègues de la conférence, un illustre voyageur a dit ces significatives paroles :

" J'ai constaté, pendant mes voyages, que les seuls hommes qui ont, jusqu'à présent, rendu services à la civilisation dans l'Afrique centrale, sont les missionnaires catholiques."

Notez que ce voyageur est protestant. Ce qu'il a dit était connu, mais il n'est pas mauvais de voir une bouche protestante en faire l'aveu.

— Mgr. l'évêque de Grenoble se prépare à faire le voyage de Rome dans le dessein, entre autres, d'obtenir du souverain Pontife le couronnement de Notre Dame de la Salette. Sa Grandeur apportera et présentera au Pape, pour la faire bénir par Sa Sainteté, une magnifique couronne ornée de pierres précieuses d'une valeur de quarante-cinq mille francs.

— Voici l'adresse que Sa Grandeur Mgr. Racine, évêque de Sherbrooke, au nom de l'épiscopat, du clergé et des fidèles de la Province de Québec, doit aller présenter au Saint-Père, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa consécration épiscopale. Cette adresse, comme vous le savez, portera les signatures de tous les évêques, prêtres et catholiques de la Province :

" Très Saint-Père,

" Les sous-signés, archevêques, évêques, prêtres, clercs et citoyens de la Province de Québec en Canada, profitant d'une heureuse occasion, se prosternent devant Votre Paternité et lui offrent leurs plus cordiales félicitations.

" Au milieu des calamités si nombreuses et si grandes qui assaillent et affligent l'Eglise de Jésus Christ en ce temps, entre les motifs d'encouragement et de consolation qui n'ont jamais manqué, brille au premier rang cette protection spéciale et vraiment admirable qui couvre Votre Paternité.

" Votre Béatitude a vu les années de Pierre : elle a vu aussi les jours de Pierre et les a surpassés de beaucoup, aux applaudissements de l'univers catholique.

" En l'année même où il a été donné à Votre Sainteté d'ouvrir le concile du Vatican, nous avons célébré avec joie le cinquantième anniversaire de l'ordination sacerdotale qui a consacré et sanctifié ces mains qui devaient plus tard répandre la bénédiction apostolique sur des multitudes innombrables et tenir le gouvernail de l'Eglise avec tant de sagesse et de fermeté dans ces temps d'extrême difficulté.

" Maintenant brille le jour du cinquantième anniversaire de Votre consécration épiscopale. Privilège très-rare réservé sans doute par le Dieu très-bon et très-grand, à nos temps très-malheureux, pour notre encouragement et notre consolation !

" Remplis d'admiration, nous rendons grâces du fond de notre cœur à Jésus-Christ, qui a donné à son vicaire sur la terre de parcourir une carrière si longue, si admirable, si remplie de belles actions. Daigne le Seigneur nous accorder encore pendant de longues et très-longues années, de voir et de vénérer assis dans la chaire de Pierre, un Père que nous aimons tendrement, et un docteur en qui, par l'assistance divine, réside cette infailibilité dont notre Divin Rédempteur a voulu que son Eglise jouisse quand elle

définit une doctrine concernant la foi ou la morale.

" Que la Vierge Immaculée pour qui Vous avez eu une piété filiale dès Votre plus tendre jeunesse, que cette Vierge Immaculée dont Vous avez proclamé l'incalifiable privilège qu'Elle-même protège et défend et fasse triompher Votre béatitude. Qu'Elle-même obtienne du très-Sacré-Cœur de Jésus, ce que nous demandons continuellement, savoir que pour les années durant lesquelles nous avons vu le malheur nous ayons tous ensemble avec notre Père très-cher, la joie de voir le glorieux triomphe de notre mère la Sainte Eglise !

" Nous implorons Votre bénédiction Paternelle et Apostolique sur nous et sur tous les habitants de notre Province."

— C'est avec plaisir que nous publions aujourd'hui les réponses officielles de Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur Luc Letellier de St. Just, aux adresses qui lui furent présentées lors de la visite au Collège de Ste. Anne, le 4 janvier dernier.

" A Messieurs le Supérieur, les Directeurs et autres Prêtres du Collège de Ste. Anne.

" Messieurs,

" La bienveillante réception que vous me faites et l'adresse si flatteuse que vous me présentez, occuperont une large part parmi les souvenirs agréables qui signalent mon éléction à la dignité de Lieutenant-Gouverneur de la Province de Québec.

" Vous me dites que par l'éducation collégiale, il s'établit comme une seconde famille, dont les membres demeurent liés entre eux par une espèce de parenté, en sorte que l'honneur et la gloire d'un de ses membres rejaille sur le collège qui est comme la maison paternelle.

" Or, Messieurs, je vous avoue en toute sincérité, que je considérerai toujours comme un de mes plus beaux titres d'honneur, d'être l'un des plus anciens élèves de cette institution.

" Le cercle de la grande famille du Collège de Ste. Anne s'est bien agrandi, Messieurs, depuis le jour où l'illustre Charles François Painchaud posait les fondations de cette grande maison d'enseignement.

" Les successeurs de ce prêtre vénéré, de ce grand citoyen, n'ont pas failli à la tâche difficile qu'ils se sont imposée, de conduire à bonne fin l'œuvre si bien commencée ; et leur plus belle récompense se trouve, je n'en doute pas, dans la vue de cette nombreuse phalange d'hommes distingués, qui ont puisé leur éducation dans ce Collège : hommes éminents qui ont fait leur marque dans le clergé et les diverses carrières professionnelles ; dans la politique, dans l'agriculture et dans le commerce, et dont plusieurs ont bien voulu honorer de leur présence cette cordiale réception.

" Agréer, Messieurs, mes remerciements, en retour de vos félicitations, qui demeurent un de mes plus chers souvenirs.

" J'ai l'honneur d'être,

" Monsieur le Supérieur et Messieurs,

" Votre obéissant serviteur,

" L. LETELLIER."

" A Messieurs les Elèves du Collège de Ste. Anne.

" Messieurs,

" En toute autre circonstance que celle-ci, je dirais, croyez-le bien, non pas Messieurs, mais bien, Chers condisciples.

" Ayant été comme vous, élève sur les mêmes bancs du

Collège de Ste. Anne, j'aime toujours à revoir cette demeure où j'ai puisé, comme vous le dites, avec bonheur cette franche éducation collégiale qui ouvre la porte à toutes les carrières.

" Je suis heureux d'apprendre que mes efforts pour faire fructifier cette semence de l'éducation classique seront pour vous un sujet d'émulation. Mon passage au milieu de vous aurait-il eu ce résultat, je m'en trouverais très heureux et fort honoré.

" Croyez, Messieurs les élèves, à ma sincère reconnaissance pour les bons souhaits que vous me faites au début de ma nouvelle carrière, et veuillez accepter mes remerciements pour le chaleureux accueil que vous me faites aujourd'hui.

" Je demeure, Messieurs,

" Votre obéissant serviteur,

" LUC LETELLIER. "

— Le comté de Kamouraska, dans la personne de son ex-député fédéral, M. Pantaléon Pelletier, vient de fournir un troisième ministre d'agriculture pour la Puissance du Canada. Il ne nous convient pas ici d'apprécier cette nomination, au point de vue politique : c'est un privilège qui nous a été souvent contesté. Ce qu'il nous importe de faire ici, c'est de désirer que l'honorable M. Pelletier qui a accepté une charge aussi lourde que celle de ministre de l'agriculture, la remplisse avec tout le dévouement dont elle est digne.

Les besoins de l'agriculture sont urgents et nombreux, et le Gouvernement Fédéral peut y apporter sa bonne part de protection et d'appui, s'il sait s'inspirer à la source des véritables besoins agricoles et par là être à même de reconnaître la part de protection à laquelle ils ont droit.

Le Rapport du Comité spécial sur les intérêts agricoles du Canada, présenté à la dernière Session du Parlement Fédéral, et quelques jours seulement avant sa clôture, devra fournir à notre nouveau ministre d'agriculture un stimulant propre à exciter son zèle pour les intérêts agricoles du pays et spécialement ceux de la Province de Québec, dont il est chargé de promouvoir.

L'honorable M. Pelletier pourrait également consulter les rapports et les témoignages par écrit envoyés à ce Comité, et que l'on n'a pas cru devoir livrer à la publicité. Quelques-uns de ces rapports ont été rédigés par nos principaux agronomes de la Province de Québec, et peuvent être consultés avec profit et avantage pour les cultivateurs de notre Province, si l'on tient à faire droit à leurs justes réclamations.

Il est bien vrai que le 21 février dernier, lorsqu'à la dernière Session Fédérale, on a demandé l'organisation du Comité Spécial dont il est fait mention plus haut, l'honorable M. MacKenzie, premier ministre, a répondu : " Pourquoi M. Orton veut-il se faire ici le champion des intérêts de ceux qui ne lui demandent rien, c'est ce que j'ignore ? Les cultivateurs sont très capables de voir eux-mêmes à leurs intérêts. Ils constituent la classe la plus prospère du pays " et je ne pense pas, par conséquent, qu'ils puissent trouver à propos la panacée que M. Orton veut mettre au service des cultivateurs. " Mais il est également vrai que pour n'avoir alors rien demandé, le besoin de protection agricole n'était pas moins manifeste, si l'on en juge par les différents rapports qui ont été présentés à ce Comité de protection agricole, par nos principaux agronomes, à quel que parti qu'ils appartiennent.

Nous espérons que l'honorable M. Pelletier joindra son action aux justes réclamations de ceux qui ont à cœur la

prospérité du pays, et qui comprennent que l'avenir de l'agriculture est perdu, si l'on ne met la main à l'œuvre.

Qu'on donne à l'agriculture les mêmes avantages dont profitent l'industrie et le commerce ; mais pour cela il ne faut pas traiter le commerce et l'industrie en enfants gâtés, au préjudice de leur sœur, l'agriculture.

Nous ne sommes pas exclusifs, nous demandons une protection égale à celle du commerce et de l'industrie. Il est évident pour tous que l'agriculture et l'industrie sont les bases de la richesse d'un pays ; mais il est évident aussi que l'industrie n'est que la fille aînée de l'agriculture, et l'avenir de l'une dépend de l'autre.

L'Empereur Napoléon III était plus exclusif lorsque dans différents concours agricoles auxquels il assistait, il répétait ce quatrain :

Remettez en honneur le soc de la charrue,  
Repeuplez la campagne aux dépens de la rue ;  
Grevez d'impôts la ville et dégrevez les champs ;  
Ayez moins de bourgeois et plus de paysans.

Les complications de la politique et le despotisme sont des fléaux qu'il faut éloigner de nous ; les forces actives d'un pays doivent être employées pour le bien-être de tous et non pour satisfaire l'ambition de quelques-uns. Les moyens ne manquent pas pour rendre l'agriculture prospère, et nous attendons cette justice de la part du Gouvernement qui régit notre pays.

Tournons nos regards trop indifférents vers l'agriculture et suivons les principes du grand Frédéric, qui disait avec beaucoup de raison et de vérité : " Je préfère un homme qui fait croître deux épis au lieu d'un, à tous les grands politiques de mon pays. "

— L'Hon. M. Pelletier a accepté la place de Sénateur pour la division Grandville, en remplacement de Son Excellence le Lieutenant Gouverneur de la Province de Québec. Cette acceptation de la part de l'hon. M. Pelletier rend son siège vacant à la Chambre Fédérale et nécessite une nouvelle élection dans le Comté de Kamouraska. M. l'avocat Zéphirin Perreault qui jusqu'à ce jour était resté étranger à la politique, se présente comme candidat du parti libéral. Il a été rumeur que M. Vincentas Taché serait le candidat pour le parti conservateur, mais on nous informe que ce doit être M. Chs. F. Roy.

## CAUSERIE AGRICOLE

SOINS À DONNER AUX ANIMAUX (Suite).

*Soins en cas de maladie chez les animaux.*—L'indifférence, la mélancolie et l'abattement sont les préudes de presque toutes les maladies. Les animaux ont alors la tête basse et se tiennent éloignés de leur mangeoire au bout de leur longe. L'animal se tient presque immobile s'il est debout, mais il demeure ordinairement couché, ne se relevant qu'avec peine et par contrainte. Un signe plus particulier de maladie chez l'espèce bovine, c'est que l'animal souffre avec peine que l'on pinçe la colonne vertébrale en arrière du garrot ; il s'affaisse alors brusquement sous cette impression.

Quand les animaux, au lieu de se coucher droit, les jambes repliées sur elles-mêmes et sous le corps, s'étendent sur le côté, c'est aussi un signe presque certain d'indigestion grave. A ces signes précurseurs s'ajoute en même temps un trouble dans les fonctions digestives ; l'animal perd son appétit ; la rumination est arrêtée.

Dans tous les cas, on doit tenir les animaux en repos, les

Séparer des autres et, sans les soumettre à une diète absolue, ne leur donner que des boites composées de substances légères et les priver en tout cas d'aliments secs nécessitant une mastication. Lorsque le dégoût d'appétit, avec d'autres symptômes, est accompagné de sécheresse de la bouche et de la langue, c'est un signe presque certain de fièvre, et elle s'accompagne le plus souvent d'une soif ardente, que l'on ne doit pas manquer de satisfaire en mettant à la disposition de l'animal malade des boissons tièdes blanchies par un peu de farine d'orge. Du reste, la fièvre est toujours accompagnée d'une exagération de chaleur aux extrémités, le bout du nez, la bouche, les oreilles, les cornes et les parties inférieures des membres. Il se manifeste en même temps de la rougeur à la muqueuse de l'œil, du nez et de la bouche et la respiration est difficile et plus active. Le refroidissement et la perte de couleur de ces mêmes parties est un signe non moins certain d'indisposition plus ou moins grave. En ce cas, il convient de faire l'application de frictions au moyen de bouchons de paille et de tenir l'animal bien chaud.

La météorisation ou tympanite, aussi dite enflure, est due au dégagement et à l'accumulation dans la panse, de gaz résultant de la fermentation des matières sucrées surtout contenues dans les sucres végétaux. Ces gaz, en s'accumulant, distendent et gonflent la panse et compriment par suite le poumon au point de fuir par mettre totalement obstacle à sa fonction et de produire l'asphyxie. Cet accident marche avec une grande rapidité et demande à être promptement et énergiquement combattu.

Tant que le mal n'est qu'à son début on peut chercher à condenser les gaz à l'intérieur de la panse et ce moyen est ordinairement efficace. On peut à cet effet faire prendre à l'animal une pinte d'eau froide dans laquelle on aura préalablement dissous une cuillerée d'ammoniaque liquide; c'est un remède très efficace. Le quart suffirait pour le mouton. Pour faire avaler le breuvage on l'introduit dans une bouteille d'où on le déverse à plein goulot dans la bouche de l'animal, dont on relève à cette fin la tête, pour le lui faire avaler à grande gorgée.

Voici d'autres moyens de guérison: Ainsi, à placer en travers, dans la bouche de l'animal, un bouchon de paille ou un morceau de bois rond, et à lui mettre en même temps du tabac en poudre sur la langue, afin d'obtenir par le haut expulsion du gaz; à arroser son corps d'eau froide et à lui donner de demi-heure en demi-heure, une demi-once de pétrole, 2 onces d'eau-de-vie, et, toutes les cinq minutes, une cuillerée et demie d'ammoniaque liquide dans une chopine d'eau. On peut aussi prendre une once de chaux vive qu'on étend dans  $\frac{1}{2}$  d'une pinte d'eau, y ajouter quelques cuillerées de farine et un demiard d'eau-de-vie, mêler le tout et le donner d'une seule fois; ou bien encore, à défaut de ces substances, délayer dans une chopine d'eau quelques poignées de cendres de bois, auxquelles on ajoute un demiard d'eau-de-vie.

Lorsque la météorisation est trop avancée, les breuvages sont inefficaces ou n'ont plus le temps d'agir; il faut alors sans retard évacuer au dehors les gaz de l'intérieur; pour cela, il faut avoir recours à un vétérinaire qui leur fait subir l'opération de la ponction. Voici comment se pratique cette opération: Le vétérinaire enfonce à cet effet un couteau ou trocart dans la partie la plus saillante du flanc gauche de l'animal atteint de météorisation vers le centre du triangle formé par les côtes en avant, la hache en arrière et les vertèbres lombaires en haut. Aussitôt enfoncé, on retire la tige du trocart en laissant en place la douille par où s'échappent alors les gaz. Si le tube s'obstrue par

les aliments on doit de nouveau introduire, à plusieurs reprises, la tige afin de le débarrasser. On fixe la douille au corps au moyen de cordons, que l'on passe dans les œils menagés à cet effet dans le manche de l'instrument qui se nouent autour du corps.

La météorisation combattue, on doit faire suivre à l'animal un certain régime pendant quelques jours. On ne lui donne que des aliments légers et peu ou pas de fourrages verts.

La colique, quoique moins fréquente, atteint aussi parfois les animaux et demande à être combattue par des prompts remèdes. Ce mal est caractérisé par des mouvements désordonnés, dans lesquels l'animal se laisse tomber violemment, se roule sur le sol, pour se relever et se laisser tomber de nouveau. En même temps les membres postérieurs subissent des mouvements brusques extraordinaires. Les frictions au moyen d'un bouchon de paille trempé dans la térébenthine produisant souvent un résultat assez promptement favorable, il n'y a pas d'inconvénient à y joindre aussitôt une application saignée en attendant le vétérinaire. Après la guérison de l'animal on le soumettra au même régime hygiénique qu'après la météorisation.

*Espèce ovine.*—Presque toutes les considérations hygiéniques relatives aux matériaux de construction, à l'orientation, à la position, à l'aération, etc., des étables conviennent également aux bergeries. Nous ajouterons que peu de mots au sujet de quelques cas particuliers différents de ceux traités pour les animaux de l'espèce bovine.

De tous les animaux domestiques, le mouton est celui qui s'accommode le plus difficilement avec une habitation fermée. Par cela même il lui faut, quand il doit subir longtemps la stabulation, des espaces vastes et libres. Ainsi une bonne bergerie doit avoir neuf à dix pieds de hauteur. Son étendue superficielle doit être telle que les moutons y logés puissent se coucher à la fois sans la moindre gêne l'un pour l'autre. Chaque brebis avec son agneau demande une superficie de 10 à 12 pieds; sans agneau, de 7 à 8 pieds; cet espace n'est pas exagéré, mais il est suffisant. Comme tous les animaux mangent à la fois, il convient de leur donner assez d'espace à la mangeoire pour qu'ils y soient à l'aise.

La nature du mouton, les caractères de son tempérament et de ses besoins veulent que les troupeaux passent la plus grande partie de leur temps dehors. Mais les variations de la température et les intempéries de notre climat ne permettent pas de les tenir constamment à l'air. Par l'essence même du mouton, les bergeries ne sont donc pas proprement des habitations, mais plutôt de simples abris où le mouton se garantit des grands froids. Pour ces motifs une bergerie doit être telle que la température en soit modérément chaude en hiver et que l'air y soit toujours sain et abondant.

L'aération est une des principales nécessités d'une bergerie pour les motifs que nous venons de dire et parce que le fumier y séjourne longtemps sous les animaux. Ceci est nécessaire par la raison que les troupeaux sont souvent en campagne et que leurs déjections sont d'une nature sèche. On ne renouvelle ordinairement la litière que tous les mois, en ajoutant aussi souvent que cela est nécessaire de la litière fraîche. Cependant, à l'époque de l'année où les animaux gardent longtemps l'étable, il convient de renouveler plus souvent, au moins tous les quinze jours, la litière réduite en fumier; c'est au reste urgent dès que l'odeur ammoniacale se fait sentir, car il faut éviter avant tout la violation de l'air par cette odeur, sinon on voit apparaître la

pourriture et la gale dans le troupeau ; en outre les animaux perdent alors souvent la laine. Il est également essentiel d'enlever le fumier quand il est humide, sans quoi il pourrit la corne des pieds et détermine le piétin, en même temps qu'il altère la laine, dont il brûle l'extrémité des mèches.

Nous n'avons pas besoin de revenir sur le mode de renouveler l'air dans les bergeries ; ce renouvellement se fait à l'aide d'ouvertures ménagées d'après les règles que nous avons indiquées dans nos précédentes causeries. C'est en ouvrant ou en fermant plus ou moins et en temps voulu ces ouvertures, que l'on change la température de l'habitation. Il faut, comme nous l'avons déjà dit, au mouton un air sec, vif et pur, et il ne se trouverait pas à loisir dans une bergerie chaude et constamment fermée.

Une bergerie doit toujours être propre, et par conséquent le plancher en être soigneusement entretenu dans toutes les conditions, et spécialement dans celle de l'imperméabilité, que nous avons déterminées ; tout cela exerce sur la santé des animaux et sur la qualité de leur laine une influence nuisible ou salutaire très marquée, selon qu'ils sont mal ou bien tenus.

Pour que la laine soit douce et moelleuse, comme on dit en terme du métier, il convient que le mouton se trouve dans une bergerie moyennement chaude et un peu humide ; mais pousser la chose trop loin serait, comme nous venons de dire, nuisible à leur santé. Dans un air sec et froid la laine est ferme et dure : elle devient cassante et prend une teinte rousse dans un air chargé de gaz ammoniacaux. On doit donc plus ou moins régler l'aération et la température de sa bergerie suivant le genre de laine que l'on désire surtout produire, en prenant toujours bien soin de ne pas la faire d'une manière nuisible pour la santé des animaux.

La porte de la bergerie doit avoir une bonne largeur, car dès que celle-ci s'ouvre pour donner passage aux animaux, tous, emportés par leur désir du grand air, s'y précipitent à la fois pour y passer. A cette fin, l'usage de portes à deux battants ayant chacun à peu près trois pieds de large et s'ouvrant en dehors est très recommandable ; elles offrent un facile passage aux animaux et sont nécessaires pour éviter des accidents aux bêtes pleines. Il est toujours avantageux de couper les battants à hauteur d'appui. Si l'on est entièrement maître de l'emplacement d'une bergerie et que l'espace ne fasse pas défaut, il convient d'adjoindre à la bergerie un parc, soit un enclos où les moutons puissent sortir pendant quelques heures dans le cours de la journée.

(A suivre.)

### La science du ménage

(Suite)

*Mettre de côté une somme fixée d'avance.*—Veillez non seulement à ne pas dépasser vos revenus, mais cherchez le moyen de mettre chaque année de côté une petite somme d'argent.

C'est la part qui doit subvenir aux accidents imprévus, au manque d'une bonne récolte, aux maladies un peu longues, aux pertes de biens ou d'argent.

C'est aussi la part des joies intimes de l'âme et du cœur, qu'il ne faut pas négliger dans une famille.

« Si quelqu'un, dit Bacon, veut se mettre au niveau de ses affaires, sa dépense habituelle ne doit s'élever qu'à la moitié de son revenu, et, s'il veut devenir riche, qu'au tiers seulement. »

C'est un peu exigeant et nous ne voudrions pas que vous alliez jusque là ; mais nous désirerions qu'il y eût, dans un coin de votre tiroir, une petite bourse cachée, que vous grésiez le plus que vous pourriez en retranchant une foule de dépenses que

vous conseilleraient votre position, et dont la privation ne troublerait ni votre sommeil de la nuit, ni votre bonne humeur de la journée.

Nous ne voulons pas trop nous appesantir sur les malheurs de toutes sortes qui tombent sur un ménage comme à l'improviste et détruisent le plus souvent tout le bien-être d'une maison, s'il n'y a pas quelque avance pour faire face aux premiers besoins ; ni sur les dépenses occasionnées par une longue maladie, qui empêche l'augmentation du revenu apporté par le travail et absorbe une grande partie des ressources ordinaires. Ces faits malheureusement sont à la connaissance de nos lecteurs, et il n'est pas besoin ici de les signaler.

*Utilité de la somme mise de côté.*—Comme on est heureux d'avoir des avances et de pouvoir puiser largement, sans que rien en souffre autour de nous, dans ce trésor amassé par nos légères privations, quand il s'agit, par exemple, d'une bonne œuvre imprévue qui sauve l'honneur, la liberté, quelque fois la vie à une famille et nous attache pour toujours des cœurs dévoués ;

Quand il s'agit de secourir un frère, un ami, que le malheur ou la maladie ont atteint ;

Où encore quand il s'agit de la réception de ces vieux amis d'autrefois, qu'on garde dans sa maison tant qu'ils veulent y rester, et dont la présence rajeunit le cœur.

Mettre de côté pour se procurer ces joies de l'âme, ce n'est pas se priver de quelque chose, c'est se rendre heureux ; et vous pouvez dire chaque fois que vous augmentez la petite bourse cachée dans un coin de votre tiroir, votre fonds de réserve : C'est pour acheter du bonheur.

*Comblent le déficit.*—Moyens.—Apprenez à ramener l'équilibre entre vos dépenses et vos recettes, quand vous apercevez un déficit.

Comme la part des pauvres, la part des joies intimes doit être sacrifiée, et ne servir, en dehors de sa destination, qu'à combler les vides qu'une maladie ou une perte ferait au budget.

Mais il est des moments où l'argent mis en réserve peut ne pas suffire pour combler ces vides ; alors pratiquez des retranchements sur les dépenses les moins nécessaires.

Oh ! que cet art des retranchements est admirable quand il est pratiqué avec le cœur ! Une fois qu'on l'a essayé, on trouve du trop en soi et partout.

Voyez d'abord clairement votre position, et divisez les économies que vous pouvez faire, de manière à pouvoir dire : *Dans tant de mois je serai remise à mon courant, puis à l'œuvre.*

Ne rancez pas sur la quantité de nourriture, mais plutôt sur la qualité, qui peut rester toujours bonne en cessant d'être recherchée. Quelques jours par semaine d'une nourriture ordinaire font vite une économie réelle.

N'y a-t-il pas de ces mets recherchés sur votre table qui ne servent qu'à surexciter le goût sans procurer le rassasiement ? Retranchez-les impitoyablement pour ne les laisser apparaître qu'aux grandes fêtes.

N'y a-t-il pas dans les achats à faire pour votre toilette, des objets dont vous pourriez facilement vous passer ? Utilisez alors ce que vous avez. Pour ne pas suivre les modes, à la lettre, le déficit dans vos dépenses sera promptement comblé.

N'y a-t-il pas des superfluités de travail ? Au lieu d'une broderie ou d'un tricot qui vous laisse nonchalante et rêverie, prenez du linge à raccommoder, tillez et faites vous-même vos vêtements ordinaires ; vous économisez l'argent donné à une couturière, et vous êtes contente au moins de votre travail.

Sachez attendre un mois plus tard pour vous procurer un meuble ou un objet de toilette dont vous vous passiez depuis un an et plus. C'est un grand point, pour les dépenses qui ne sont pas obligatoires, de savoir gagner du temps.

Portez encore un mois un vêtement, une robe, que vous aviez dessein de quitter parce qu'il était passé de mode, et que quelques reprises sauront bien encore rendre utile.

Restez un peu plus chez vous, limitez vos visites, et vous épargnez la toilette exigée par des promenades ou des soirées où vous seriez entrée poussée par la vanité, et d'où vous seriez sortie accompagnée du dépit.

Occupez-vous plus sérieusement des soins du ménage, pour ne pas laisser à votre imagination le temps de se créer des besoins factices. En résumé, ne retranchons pas sur le nécessaire, mais

sur le superflu ; et quand on le veut bien, on trouve toujours du superflu autour de soi.

Et si quelques fois nous devons prendre sur le nécessaire, oh ! sachons le plus longtemps possible cacher cette dure nécessité à ceux que nous aimons.

Souffrons davantage pour qu'ils ne souffrent pas.

On vit si bien avec peu, quand on est dévoué !

(A suivre.)

### Sucre de betteraves

Voici ce que nous lisons dans le *Progress* de Sherbrooke, au sujet du sucre de betterave :

Lundi dernier, nous avons eu l'honneur de recevoir dans nos bureaux, la visite des deux premiers magistrats qui fonctionnent comme juges de paix dans le canton de Chesham. C'étaient M. P. U. Vaillant et J. Roberge, de Vaillantbourg, qui venaient d'arriver à Sherbrooke pour prêter le serment obligatoire avant d'entrer en fonction.

Parmi les choses intéressantes dont il a été question concernant cette belle colonie du repatriement, nous devons mentionner un essai fait pour constater la présence du sucre dans des betteraves cultivées l'été dernier, à Vaillantbourg. Ces Messieurs nous ont remis un cornet de cassonade et une fiole de sirop provenant de ces betteraves. Malgré que les circonstances n'aient permis de planter ces racines que le 27 de juin, elles sont arrivées à des proportions de grandeur exceptionnelle, ce qui donne la certitude, d'une portée réelle pour les défricheurs, que les terrains nouveaux sont favorables à la culture de cette précieuse racine.

La cassonade et le sirop, quoique fabriqués de la manière la plus élémentaire et sans aucun appareil scientifique dont l'emploi est nécessaire dans les fabriques du sucre de betteraves, ont un goût excellent, très-sucré et ne différant nullement des mêmes produits provenant de la canne à sucre. Nous voyons là un commencement de la solution du problème de la bonne réussite de la betterave à sucre dans nos contrées. C'est très-réjouissant et les meilleurs remerciements sont dus à M. Paillet, colon originaire de notre vieille mère patrie, la France, qui a procédé à cet essai et qui paraît-il, possède des connaissances spéciales sur le mode de fabrication du sucre de betteraves.

### La conservation des fumiers

Sous ce titre, la *Revue agricole de l'Angleterre* publie l'article suivant :

« On s'est demandé où le fermier peut trouver la terre propre à couvrir son tas de fumier. A cela on peut répondre qu'un fermier soigneux ratisse les chemins lorsqu'ils sont boueux, et forme avec ces ratissures de petits tas sur le côté de la route. Ces boues ne peuvent mieux être employées qu'à couvrir les fumiers. Cette seule opération, répétée en temps opportun dans le courant de l'année, suffira pour fournir toute la terre nécessaire à la couverture des tas de fumier, car une couche de 1½ pouces à 2 pouces est amplement suffisante pour recouvrir les tas. Dans tous les cas, on trouvera toujours le long des haies voisines assez de terre pour cette opération.

« Les fermiers qui n'ont point l'habitude de soigner la production et la conservation de leurs fumiers, et de se rendre compte du résultat de leur négligence à cet égard, auront de la peine à comprendre l'importance de toutes ces opérations. Une brouette de fumier conservée d'après la méthode que je viens de donner produit un plus grand rendement de racines et de céréales qu'un tombereau tout entier de fumier négligemment conservé. Un auteur fort spirituel a comparé avec beaucoup de vérité ce tombereau à un corbillard emportant un cadavre dont l'âme et la vie se sont envolées.

« Il existe sur toutes les fermes une source d'engrais fort précieuse et éminemment utile, mais dont très-peu de cultivateurs savent profiter : Ce sont ces mille et un débris qu'on rencontre à chaque pas : les tiges provenant du nettoyage des haies, les curages de fossés, les amas de terreau provenant de matières végétales, gazons, feuilles, racines, etc., qui s'accumulent le long des routes et des clôtures. Si, dans les moments de loisir, on

prend la peine de ramasser tous ces débris, de les réunir en un grand tas et d'y mettre le feu, en ayant soin d'empêcher une combustion trop rapide, on obtient, entre les mois de mars et d'octobre, c'est-à-dire pendant le printemps et l'été, une quantité considérable de cendres et de débris calcinés. On doit laisser le feu s'éteindre au mois d'octobre. On forme avec les cendres un tas qu'on a le soin de recouvrir de chaume pour le conserver sec, et au printemps suivant on a à sa disposition un engrais des plus féconds pour les récoltes des racines.

« On peut mélanger avec ces cendres des os dissous à l'aide de l'acide sulfurique, et on obtient ainsi un engrais complet et fort énergique. Il est indispensable de bien amalgamer le phosphate avec les cendres par une manipulation répétée ; on obtient ainsi un engrais artificiel pulvérulent que le semoir distribue avec la semence, de manière à ce que les premiers germes trouvent à leur portée une nourriture immédiatement assimilable.

« DOCTEUR LAWRENCE.

« Directeur de l'institut agricole de Cirencester. »

### Les prairies artificielles

Voici quelques bons conseils pour l'établissement des prairies artificielles :

La prairie artificielle est devenue le principal élément de prospérité de l'exploitation : nourriture abondante et saine, repos de fertilisation du sol pour la culture des céréales, sont deux avantages qu'il ne faut pas perdre. L'établissement d'une prairie artificielle est chose très-coûteuse ; ne négligeons rien pour en assurer la parfaite réussite. Voyons comment font les bons agriculteurs, ceux qui savent les vrais principes : en général, ils font toujours précéder la prairie artificielle d'une culture sarclée, qui détruit les mauvaises herbes, le chiendent entre autres, l'ennemi le plus cruel de la luzerne, du trèfle et du sainfoin ; cette culture sarclée a aussi le grand avantage d'approfondir le sol et de le rendre meuble ; il y a deux labours de préparations, puis un hersage pour arracher encore les herbes et les ramener sur le sol, où on les brûle. Il faut enterrer à l'avance les engrais, qu'on ne doit point épargner, par un labour profond, pour fixer dans le sol les principes volatils fertilisants.

Le choix des graines ne doit pas moins attirer l'attention du cultivateur : il faut à la graine de luzerne une couleur rembrunie et du poids ; au trèfle, une couleur jaune doré ; la violette est moins bonne ; au sainfoin, une couleur gris brun luisant et l'intérieur vert ; noire elle est échauffée, blanche elle a été récoltée avant la maturité ; il faut que ces graines soient pures, bien remplies ; celles ridées ne germent pas bien. Les graines de l'année sont préférables, surtout quand elles sont venues par un été sec.

Il serait bien de chauler les graines ou de les faire macérer dans de l'eau mêlée de purin, pour faciliter l'accélération de la germination, et les préserver des insectes.

La graine se répand à la volée, au printemps, qui est la saison la plus convenable pour faire la prairie ; il faut semer épais et le plus également possible : les tiges seront plus déliées, plus tendres, plus rapprochées, étoufferont dès les premières années les plantes parasites, et défendront le sol contre les sécheresses de l'été. Il faut couvrir les graines convenablement, ni trop, ni trop peu ; pour cela, il faut que la herse à dents de bois ne soit pas trop garnie d'épines ni trop chargée, ce qui entraîne les graines au lieu de les recouvrir. Il faut toujours semer peu épais l'orge, l'avoine ou le sarrasin que l'on mêle aux graines fourragères pour leur servir d'abri contre les ardeurs du soleil de juillet et août.

Si, malgré toutes les précautions prises, la prairie se trouve fortement chargée d'herbes étrangères, il faut se hâter de l'en débarrasser par le sarclage, ou, encore mieux, les arracher à la main ; la plante fourragère ne tardera pas à s'en délivrer elle-même par la suite, et à se rendre maîtresse du terrain.

Quand il s'établit des clairières, le moyen le plus facile et le plus simple consiste à semer de la graine à un les places vides, après les avoir préparées à la recevoir.

Les soins de conservation consistent à répandre tous les ans, au printemps et en quantité suffisante, par une matinée humide,

du plâtre: c'est l'engrais le plus prompt, le plus puissant et le plus économique;—les fumiers consommés valent mieux que les terres, les curures de mares et fossés, qui contiennent toujours une grande quantité de graines étrangères.

A bout d'un certain nombre d'années, quand la mousse et autres plantes tendent à s'emparer de la prairie, il faut y passer la herse à dents de fer, fortement chargée. Quand enfin la prairie est usée, le cultivateur prévoyant choisit à l'avance un autre terrain, qu'il prépare pour y faire une nouvelle prairie, et il détruit l'ancienne pour y substituer d'autres cultures qui, y trouvant tous les éléments de fertilisation, lui donnent d'abondants produits.

**Choses et autres**

— M. A. Guério-Lajoie a fait publier dans les journaux la lettre suivante:

" Un journal d'Ottawa annonçait dernièrement que le gouvernement de Québec avait offert à MM. Sulte et Lajoie la somme de \$50 par année pendant dix ans pour le droit de publier certaines parties de leurs travaux littéraires, etc., etc.

Es-pérant que la nouve le n'irait pas plus loin, je n'ai pas voulu prendre le soin de réclamer, mais puisque des journaux de Montréal prennent la chose au sérieux, et qu'on pourrait trouver étrange que la même faveur n'est pas été conférée à beaucoup d'autres littérateurs canadiens, je vous prie d'annoncer que pour ce qui me concerne, la nouvelle n'a pas le moindre fondement, et que je n'ai jamais reçu, ni par conséquent accepté pareille offre de la part du Gouvernement de Québec.

*Revue Canadienne*—Voici le sommaire de cette utile et intéressante publication que vous venons de recevoir, livraison de janvier: I. Don Garcia Moreno, Président de l'Equateur; II. L'Eglise et l'Etat; III. Le Marquis de Montcalm; IV. L'Eglise et le monde intellectuel; V. La légende de Séraphine la Véro-nique; VI. Lettres inédites de madame de Sévigné à sa fille; VII. Chronique parisienne; VIII. Chronique du mois.

*La Gazette des Familles*—Nous accusons également réception de cette religieuse publication qui en est rendue à sa huitième année d'existence. M. l'abbé Provancher en a passé la propriété à un de ses zélés confrères M. l'abbé E. Guilmet. Ceux qui désirent s'abonner à cette *Revue religieuse, historique et agricole* devront s'adresser à ce Monsieur, No. 180, rue St. Patrice, Ottawa. Cette publication doit se trouver dans toutes nos familles catholiques, surtout dans celles de nos cultivateurs qui par là pourraient se procurer une série de volumes où seront consignés les principaux faits historiques de l'Eglise catholique, notre Sainte Mère. Le prix d'abonnement est le même que par le passé.

Voici le sommaire de la livraison de janvier: Adresse aux abonnés; Avis aux lecteurs; Histoire de l'Eglise; La dévotion au Sacré-Cœur de Jésus; la mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec; les angoisses de Pie IX; béatification de Christophe Colomb; le progrès du catholicisme aux Etats-Unis; aux cultivateurs; nouvelles et informations; à MM. les Curés; mémorial nécrologique.

— Le chemin de fer de Lévis et Kennebec est fermé pour l'hiver. Le trafic n'était pas assez considérable pour payer les dépenses d'entretien du chemin pendant la saison rigoureuse.

— En travaillant dans la carrière de pierre nouvellement découverte à St. Maurice, on trouva à peu de profondeur, plusieurs couches saturées d'huile de pétrole. L'odeur du pétrole est tellement forte qu'elle incommoda les travailleurs.

Cela donna lieu de croire, qu'il y a dans les environs quelques dépôts considérables de pétrole; dans tous les cas la chose est assez importante pour mériter l'attention des connaisseurs, vu la source de richesses qu'une pareille découverte fournirait au District des Trois-Rivières et à la Province de Québec.

*Ouragan à Cacouna.*— Samedi le 20 janvier, vers les six heures p. m., un violent orage accompagné de pluie, grêle, éclairs fut suivi d'un effroyable coup de tonnerre qui a mis feu au clocher de l'Eglise à deux endroits différents. Ce n'est qu'avec beaucoup de difficultés qu'on est parvenu à l'éteindre, grâce aux prières du salut et vénéré curé qui ont contribué pour la plus grande part

à préserver les paroissiens de Cacouna d'un semblable malheur. Une grande messe en actions de grâce a été chantée et à laquelle toute la paroisse assistait.

— Il y a en France 330,550 débits de boissons, et il n'y a pas 32,000 écoles! Et rien que dans la ville de Paris, 27,000 enfants restent sans instruction, faute d'établissement pour cet objet! Et les Français se croient le peuple le plus civilisé du monde! C'est un journal de Paris qui fait cette réflexion.

**RECETTES**

**Moyen pour faire avorter les furoncles**

Les furoncles ne constituent pas une maladie sérieuse, mais ils sont souvent la cause de la cessation du travail utile et se traduisent par un état de malaise fort ennuyeux. M. Simon de Forges assure que les clous, les furoncles, les petits abcès superficiels, les maux blancs, les panaris cèdent facilement devant quelques applications d'alcool camphré lorsqu'ils sont traités au début. Voici comment en procède: on mouille dans de l'alcool camphré les trois doigts du milieu de la main droite, puis on exerce sur la tumeur, en appuyant principalement sur le milieu, huit ou dix frictions d'une demi minute chacune. On répète cette opération jusqu'à quatre fois dans la même journée, si le mal résistait à une première application. Avec la *pâte de Vienne*, on obtient, à ce qu'il paraît, les mêmes résultats qu'avec l'alcool camphré; pour cela, dès le début des tumeurs on dépose au centre de chacune d'elles un grain de pâte de la grosseur de la tête d'une épingle, l'inflammation s'améliore et on voit avorter le clou ou le furoncle.

**Moyen de confectionner " la pate de Vienne "**

Potasse caustique à la chaux, 50 parties; Chaux vive, 60 parties.

Réduisez en poudre les deux substances dans un mortier chauffé, mélangez-les exactement et avec rapidité, renfermez le mélange dans un bocal à large ouverture. Bouchez à l'émeri. Pour faire usage de ce caustique, on le délaye avec un peu d'alcool, de manière à le réduire en un pâte molle, que l'on applique sur la partie que l'on veut cautériser. La potasse n'agit alors que sur une partie de la peau partiellement circonscrite, au lieu de couler comme le fait la potasse ordinaire.

**OPERAS! OPERAS!**

*Partitions piano et chant—paroles françaises*

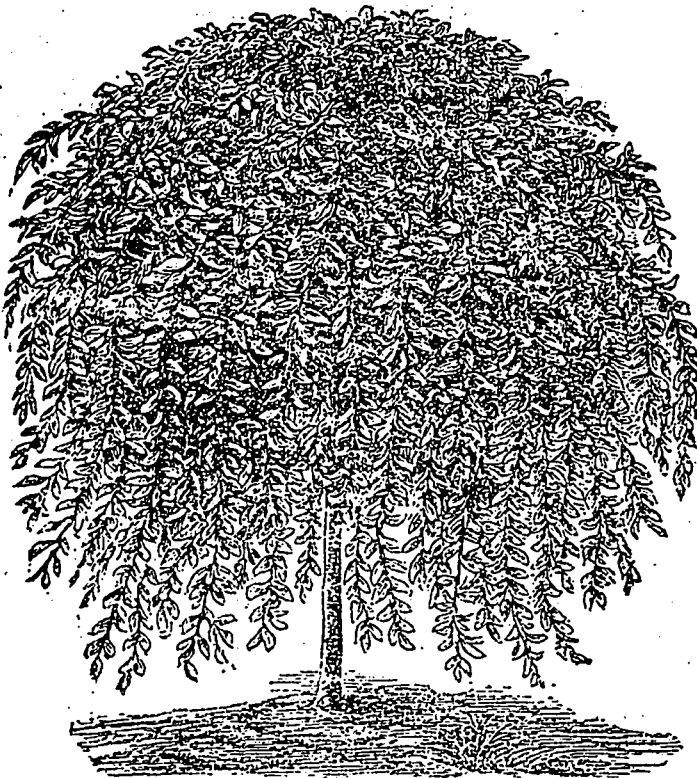
Le Cheval de Bronze.....	Auber.	Si j'étais roi....	Adam.
Les Diamants de la Couronne. do		La reine topaze.	Massé.
Le Domino Noir.....	do	Galathée.....	do
Le Bal Masqué.....	Verdi.	Les Saisons.....	do
Nabuchodonosor.....	do	Le Maçon.....	Auber
Le Barbier de Sévil.....	Rossini	Zanetta.....	do
Guillaume Tell.....	do	Fra Diavolo.....	do
Robert le Diable.....	Meyerbeer	L'aviata.....	Verdi.
Les Huguenots.....	do	Le Prophète.....	do
Le Pré aux Clercs.....	Hérold.	L'Africaine.....	do
Les Dragons de Villars.....	Maillart	Zampa.....	Hérold.
La Bohémienne.....	Balle.	Marie.....	do
Richard Cœur de Lion.....	Grétry	Martha.....	Flotow
Le Diable au Moulin.....	Gevaert	Stradella.....	do
Le Capitaine Henriot.....	do	Les Martyrs..	Donizetti.
Le Bijou Perdu.....	Adam.	Suzette Borgia..	do
Les Noces de Jeannette.....	Massé.	Don Pasquale...	do
Roméo et Juliette.....	Gounod	Le farfadet.....	Adam
Philémon et Baucis.....	do	Franst.....	Gounod.
La Nonne Sanglante.....	do	Mirille.....	do

Etc., etc., etc., en vente chez

A. LAVIGNE,

Marchand de piano et harmoniums, Editeur de musique  
25 rue St. Jean, QUEBEC (Banque d'Epargne.)





# SAULES-PLÉUREURS,

## KILMARNOCK,

New-American, Rosemary, (Greffés.)

Les Saules de ces variétés ornent magnifiquement les tombes.

Plants de 5 à 7 pieds de hauteur \$1.50 chaque, (2 ans de greffe.)

A vendre chez

**AUGUSTE DUPUIS,**

ST. ROCH, VILLAGE DES AULNAIES,  
COMTÉ L'ISLET.

☞ Aussi un bon assortiment d'arbres fruitiers pour livraison au printemps.

☞ Catalogues fournis gratis sur demande.

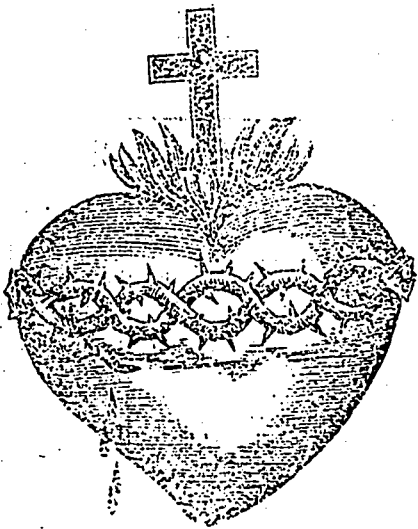
☞ Pour donner à nos lecteurs une idée de la beauté de cet arbre, nous insérons avec cette annonce une vignette représentant un saule-pleureur de 8 à 10 ans.

☞ Le soussigné pourra disposer au printemps de plusieurs variétés de pommes de terre de meilleur choix et les plus productives. Les prix seront annoncés dans le temps.

AUGUSTE DUPUIS.

### GRANDE LOTERIE DU SACRÉ-CŒUR

Prix du Billet: \$1.00. Les billets sont en vente au Bureau du Directeur-Gérant. Le onzième billet est donné à celui qui en relève ou qui en vend dix. On peut en acheter au Bureau de la Gazette des Campagnes, à \$1.00



Destinée à venir en aide à trois grandes œuvres catholiques: le Journal, le Collège Commercial des Frères des Ecoles Chrétiennes et l'Église de l'Immaculée Conception, est approuvée par Mgr. l'Évêque de Montréal.

Elle est sous le patronage de l'Hon. Juge Coursol, Président du Comité du Sacré-Cœur, des Honorables J. A. Chapleau et Gédéon Ouimet, de L. A. Jetté, M. P., R. A. R. Hubert, Proto-notaire, C. A. Leblanc, Shérif, E. H. Trudel, M. D., M. P. Ryan, O. J. Devlin, Alfred Larocque, sr., C. Rodier, Pierre l'Espérance et de Michel Stewart, écra., et sous la surveillance de trois comités.

#### VALEUR DE LA LOTTERIE :

1 Bourse en or de.....	\$10,000.00	\$10,000.00
1 do do.....	2,000.00	2,000.00
1 do do.....	1,000.00	1,000.00
		<b>\$13,000.00</b>

	Montant rapporté	\$13,000.00
1 do do .....	500 00	500.00
5 do do .....	100 00	500.00
5 do do .....	50 00	250.00
25 do do .....	10.00	250.00
500 lots à bâtir de valeur moyenne...	500.00	250,000.00
50 chasubles, de toutes les couleurs, plusieurs en drap d'or.....	24.00	1,200 00
20 ciboires.....	20 00	400 00
42 calices.....	18.00	756 00
8 encensoirs.....	6.00	48 00
12 ostensoirs.....	32.00	432.00
12 paires de burettes.....	6 00	72.00
12 garnitures d'autel.....	30 00	360 00
390 objets.....	3 00	870 00
1000 do.....	2.00	2,000.00
2000 do.....	1 00	2,000.00
1 bénitier.....	4.00	4 00
<b>Total.....</b>		<b>\$272,782 00</b>

Toutes les plus sages précautions ont été prises pour que cette loterie s'effectue avec la plus stricte honnêteté. Le comité de Direction est composé d'un Prêtre, du Visiteur Provincial, des frères des Ecoles Chrétiennes et de plusieurs citoyens d'une loyauté parfaite qui président toutes les affaires de la Loterie et le Directeur-Gérant a fourni un cautionnement considérable.

Le public sera tenu au courant de la marche de cette immense entreprise, par la voie des journaux. Le jour du tirage sera mercredi, le 15e jour du mois d'août prochain.

Tout billet qui ne porte pas les signatures de F. X. Lanthier, écra., Président du Comité de Direction; Benjamin Clément, écra., Secrétaire-Tresorier du bureau de Direction et de F. X. Cochue, écra., Directeur Gérant, ainsi que le cachet de la Loterie du Sacré-Cœur est une contrefaçon et les porteurs des billets contrefaits seront sévèrement punis.

Toute communication par la maille devra être adressée franc de port au Directeur-Gérant: F. X. COCHUE,

No. 286 rue Notre-Dame, Montréal.